

Assemblée



Générale



Procès-Verbal

7 septembre 2024

**Espace François Mitterrand
Pont-de-Buis lès Quimerc'h**

SOMMAIRE

<i>SOMMAIRE</i>	02
<i>ORDRE DU JOUR</i>	03
<i>OUVERTURE ET ACCUEIL DU PRESIDENT DU COMITE</i>	04
<i>ACCUEIL DE LA PRESIDENTE DU CLUB DE PONT DE BUIS</i>	04
<i>ACCUEIL DU MAIRE DE PONT-DE-BUIS LES QUIMERC'H</i>	05
<i>ADOPTION DU PROCES VERBAL DE L'AG DU 9 SEPTEMBRE 2023 A PLOGONNEC</i>	05
<i>RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR</i>	06
<i>RAPPORT DU PRESIDENT</i>	07-08
<i>ETAT DES LIENCES - COMITE ET CLUBS</i>	09-10-11
<i>RAPPORT DU PRESIDENT DE LA COMMISSION JEUNES</i>	12
<i>RAPPORT DU TRESORIER GENERAL</i>	13-18
<i>RAPPORT DU COMMISSAIRE VERIFICATEUR AUX COMPTES</i>	19-20
<i>VOTE SUR LE BILAN FINANCIER</i>	20
<i>NOMINATION DU COMMISSAIRE VERIFICATEUR AUX COMPTES</i>	21
<i>PROCLAMATION DES RESULTATS DU VOTE</i>	21
<i>VOTE DE CONFIRMATION PAR L'ASSEMBLEE GENERALE</i>	22
<i>QUESTIONS DIVERSES</i>	22
<i>INTERVENTION DU PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL</i>	23
<i>INTERVENTION DU PRESIDENT DE LA LIGUE DE BRETAGNE</i>	24-25-26
<i>REMISE DES MEDAILLES DU MERITE REGIONAL 2023</i>	27

Assemblée Générale du Comité du Finistère

7 septembre 2024 à Pont-de-Buis lès Quimerc'h

8 h 30

- Emargement des représentants de clubs
- Vérification des licences des délégués, des pouvoirs et remise des bulletins de vote

Assemblée Générale Elective

-

Ordre du jour

9 h 00

- Accueil par les Président du Comité, du club et du Maire de Pont-de-Buis lès Quimerc'h,
- Adoption du Procès Verbal de l'Assemblée Générale du 9 septembre 2023 à Plogonnec,
- Renouvellement et élection des membres du Comité Directeur :
 - Présentation des candidats (tes),
 - Désignation des scrutateurs et vote à bulletin secret,
- Rapport moral du Président,
- Présentation des statistiques (pas d'information administrative),
- Interventions de la Présidente de la Commission Féminine et du responsable de la C.D.A.,
- Rapport du Président de la Commission Jeunes Départementale (C.D.J.),
- Rapport du Trésorier Général,
- Rapport et nomination du Commissaire vérificateur aux comptes,
- Vote sur le bilan financier,
- Proclamation des résultats
- Election du nouveau Président du Comité et du représentant délégué
 - Délibération du nouveau Comité Directeur
 - Vote de confirmation par l'Assemblée Générale
 - Election du délégué auprès de la Fédération
- Intervention de Maël DE CALAN, Président du Conseil Départemental,
- Questions diverses,
- Intervention du Président de la Ligue de Bretagne,
- Remise des médailles du Mérite Régional 2024,

11 h 40

Réunion Générale de rentrée

- Présentation des groupes du championnat par équipes seniors pour la saison 2024/2025

Ouverture et accueil par le Président du Comité

Stefano DE BLASIO, Président du Comité Départemental ouvre la séance à 9 h 00.

Comme traditionnellement, le Président invite, en leur mémoire et à celle de leurs proches, les personnes à se lever et à respecter une minute de silence.

Il passe alors la parole à Valérie DIVERREZ, Présidente du club recevant le TT Pont-de-Buis et Pascal PRIGENT, Maire de Pont-de-Buis lès Quimerc'h.

Accueil de la Présidente du club du TT Pont-de-Buis, Valérie DIVERREZ



Bonjour Monsieur le Maire, Monsieur le Président de la Ligue de Bretagne, Monsieur le Président du Comité, les membres du bureau et tous les représentants de club.

C'est avec grand plaisir que le TT Pont de Buis vous accueille aujourd'hui à Pont de Buis pour l'AG du Comité. C'est l'occasion de vous présenter notre club : le TTPB.

Notre aventure a débuté en 1965, il y a presque 60 ans, à l'initiative d'Alain MARHIC. Ce parcours a débuté sous la forme d'une section de l'amicale laïque de Pont de Buis. Pendant 5 décennies, nous avons évolué sous cette structure, profitant du soutien de l'amicale tout en forgeant notre propre identité.

Le club a évolué à différents niveaux et été à son meilleur niveau en régionale. En 2017, à la dissolution de l'amicale laïque, nous avons créé notre propre association : le TTPB. Depuis cette date, nous avons travaillé avec détermination au développement de notre club bien que la période du Covid nous ait fortement impacté.

Nous avons créé des partenariats avec le lycée professionnel et les écoles primaires permettant d'initier les jeunes à la pratique du tennis de table. Nous considérons que ces collaborations sont essentielles pour l'avenir de notre sport.

Parallèlement, nous avons mis un point d'honneur à structurer notre école de tennis de table avec un encadrement assuré par deux animateurs fédéraux et un initiateur. Ce développement s'accompagne aussi d'une extension de nos activités loisirs et la consolidation de nos équipes de compétition.

Début 2024, nous avons démarré un projet de club sur 4 ans. Il est axé sur :

1. Le développement du nombre de licenciés et l'amélioration de la qualité de l'entraînement au niveau sportif,
2. L'autonomie et la prise de responsabilité des jeunes au niveau éducatif,
3. Mais aussi un volet économique et organisationnel avec la gestion du club et des partenaires,
4. Et bien sûr la convivialité au sein du club et son accessibilité.

L'été 2024 est particulièrement stimulant avec les J.O. et la dynamique initiée autour des frères Lebrun qui va créer un élan autour du tennis de table. Nous espérons que cet engouement se traduira pour tous nos clubs par un apport de nouveaux licenciés.

Pour finir, je tiens à remercier la municipalité pour leur soutien même dans les années difficiles, tous les licenciés et bénévoles qui œuvrent tous les jours pour le club à travers l'école de tennis de table, les projets, les forums des associations, le bureau (Marie-Louise MARHIC notre fidèle trésorière qui suit le club depuis sa création) et bien sûr nos mécènes.

Leur engagement est la pierre angulaire de notre réussite.

Je souhaite à tous les clubs du Finistère une saison riche en succès et émotion.

Merci de votre attention.

Accueil du Maire de Pont-de-Buis lès Quimerc'h, Pascal PRIGENT



Monsieur Pascal PRIGENT, Maire, débute son allocution par saluer le travail des bénévoles dynamiques. Le club, créé en 1965 fait la fierté de la ville par son accueil des jeunes et des moins jeunes. Il se dit ravi d'accueillir cette assemblée générale de tous les clubs finistériens. Il fait ensuite état de l'importance du sport en valorisant au mieux l'offre sportive, par la halle des sports, la salle du club et la création futur d'un pumptrack. Il se dit très sensible au tennis de table, car il y jouait en loisirs en famille. Il termine son intervention en souhaitant la bienvenue à tous les responsables des clubs finistériens et nous souhaite une belle matinée.

Adoption du PV de l'Assemblée Générale du 9 septembre 2023 à Plogonnec

Le Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 9 septembre 2023 à Plogonnec a été transmis aux clubs avec les documents de convocation à cette Assemblée.

Le Président propose son adoption à l'Assemblée par un vote à main levée.

Le Procès verbal est adopté à l'unanimité des 65 clubs présents sur 67 représentant 211 voix sur un total 223 voix, certains clubs n'ayant pas retourné dans les délais au Comité l'extrait de PV de leur Assemblée Générale.

Contre	:	0 voix
Abstention	:	0 voix
Pour	:	Unanimité

Renouvellement des membres du Comité Directeur

Tous les membres étant démissionnaires, il convient de renouveler l'intégralité du Comité Directeur. Conformément aux statuts, les actes de candidatures ont été envoyés à tous les clubs dans les délais impartis. 20 candidatures sont parvenues au Comité sur les 22 postes disponibles, dont 17 hommes et 3 femmes. La lettre "S" a été tirée au sort.

Le 18 juillet 2024 est parvenu au Comité un courrier faisant état du retrait d'une candidature dans le collège masculin. La liste ainsi rectifiée a de nouveau été envoyée aux clubs le 22 juillet. Au final, ce sont 16 hommes et 3 femmes qui se portent candidats.

Les postulants sont les suivants :

Nom	Prénom	Club
• THEPAUT	Jean-Charles	Saint-Divy Sport TT
• BOURGINE (absent)	Hubert	RC Briec
• CHAPALAIN	Bernard	Asso TT Santec-Roscoff
• DE BLASIO	Stefano	CTT Taulé
• DENIEL	Mickaël	TT Le Folgoët/Lesneven
• DOLOU	Philippe	TT Plobannalec-Lesconil
• KERNALEGUEN (absent)	Charly	Douarnenez TT
• KERNEIS (absent)	Gwénaél	Saint-Divy Sport TT
• LABAT	Alain	ESK Saint-Pol de Léon
• LE BELLEGUIC	Cécile	ASC Guiclan TT
• LE GOFF	Jonathan	Raquette Pays Fouesnant
• LE GOFF	Ronan	Ponvel TT
• LE GUERNIC	Rémy	Bodilis Plougar TT
• MAREC (absent)	Jonathan	Raquette du Pays Fouesnant
• NEDELEC (absente)	Aurélie	Landerneau TT
• NICOL	Julien	Quimper Cornouaille TT
• PERHIRIN	Yvon	Saint-Renan TT
• PERCHOC	Karine	TT de Loperhet
• ROUDAUT	Yann	TT Le Folgoët/Lesneven

Les clubs sont invités à voter à bulletins secrets.

Quatre scrutateurs sont retenus pour le dépouillement des votes.

Cette Assemblée Générale signe la fin d'un mandat de 4 ans pour l'ensemble des membres du comité directeur. En même temps, ce sera aussi le départ d'une nouvelle olympiade.

Quel bilan peut-on faire de cette mandature en sachant que celle-ci a commencé en période de Covid, période difficile pour le monde associatif, sportif ou pas.

Ce bilan est le suivant :

- Nous avons retrouvé le nombre de licenciés d'avant Covid soit 3663 mais il aura fallu saisons pour cela. Ceci a eu des répercussions positives sur la pratique sportive : plus d'équipes engagées en championnats jeunes et seniors ; une participation importante aux Championnats du Finistère ainsi que pour les Finales par Classement avec 230 participants,
- Formations techniques : cette saison 24 initiateurs de clubs, 8 animateurs fédéraux, 2 entraîneurs fédéraux et 1 DEJEPS (Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport),
- Formation arbitrage : 7 arbitres régionaux, 3 juge-arbitres 1^{er} degré et 2 juge-arbitres 2^{ème} degré,
- Plusieurs propositions d'actions en direction des féminines ont été mises en place tout au long de la saison : stages, Trophée Team Filles et Fit Ping qui ont beaucoup plu aux pratiquantes. Nous allons donc continuer dans cette dynamique,
- Soutien aux clubs dans leurs actions et développement : dans les animations scolaires, 10 clubs ont fait appel au Comité. Pour les séances d'entraînement, le Comité a signé 5 conventions pour des prestations de service avec les clubs. Une soirée thématique a eu lieu et Christophe a effectué des visites dans plusieurs clubs lors des jours d'entraînement afin de soutenir et aider les bénévoles lors des séances,
- Embauche d'un technicien à temps partiel : Richard BAILLEUX positionné dans le sud du département afin d'être au proche des clubs et les soutenir dans leurs actions. Les retours autour de cet emploi sont très positifs de la part des clubs et le Comité est également satisfait et cet emploi,
- Tout au long de cette mandature on constate une gestion financière saine qui nous permet d'envisager l'avenir avec une certaine sérénité.

Pour la nouvelle olympiade, nous avons un renouvellement assez conséquent des membres du comité directeur et je profite de ce moment pour leur souhaiter la bienvenue.

Suite aux élections, nous allons nous retrouver pour déterminer ensemble des orientations du Comité pour la nouvelle mandature ; néanmoins, certaines actions vont continuer et seront développées :

- Formations de proximité : technique, arbitrage,
- Actions en direction des féminines : stages, Team Filles, Fit Ping,
- Soutien aux clubs dans leurs actions de développement : actuellement 6 clubs sont positionnés sur des prestations de service pour des séances d'entraînement. A cela il faut ajouter 10 clubs qui se sont engagés dans l'animation scolaire. Les clubs qui souhaitent bénéficier du passage de Christophe peuvent s'inscrire pour les visites clubs sur le site du Comité,
- Fonctionnement du Comité : pour la communication au plus près des licenciés, nous envisageons une information individuelle pour des actions de formation ainsi que pour des compétitions.
Par ailleurs, pour répondre au souhait des clubs qui ont des difficultés à réserver les salles dans leurs communes qui demandent parfois de le faire un an à l'avance, on mène également une réflexion sur la possibilité de déterminer l'organisation des compétitions du Comité N+1.

Je souhaite revenir en quelques mots sur cet été olympique. Nous avons tous été enthousiasmés par le parcours de nos pongistes et para-pongistes lors de Paris 2024. Je les remercie d'avoir mis en valeur notre sport.

Les jeux para olympiques ont bien mis en lumière et en valeur nos amis joueurs et on ne peut que souhaiter que cette visibilité perdure au-delà de Paris 2024, pour que cette inclusion continue et s'accroisse dans tous ses aspects : scolaire, sportif et professionnel.

BRAVO à tous ces sportifs pour les bons moments qu'ils nous ont fait vivre.

Un petit mot sur les subventions de l'A.N.S. (Agence Nationale du Sport) pour les clubs finistériens : 9 clubs avaient déposé un dossier de subvention mais seulement 5 ont été retenus car plusieurs dossiers étaient incomplets (manque de pièces ou compte-rendu pas fait). Je vous invite pour la prochaine campagne à assister à la réunion d'information proposée la Ligue chaque année, et en cas de question, à interpeller la Ligue ou le Comité.

Je vous rappelle aussi que l'année 2024 est une année électorale à tous les niveaux de notre Fédération. Ce jour, élection au niveau du Comité, fin septembre et plus précisément le samedi 28 septembre, élection au niveau de la Ligue lors de l'A.G. qui aura lieu à Loperhet et en fin d'année 2024, élection du Président de la FFTT. Pour ces élections, on note des changements du corps électoral ; en effet un collège arbitres et un collège techniciens sont créés et par ailleurs les dirigeants des clubs vont voter pour l'élection du Président, ce qui n'était pas le cas auparavant où seuls votaient les représentants des Comités et Ligues.

Je termine mon 3^{ème} mandat comme Président du Comité. Pendant ces 12 ans, j'ai côtoyé beaucoup d'entre vous, dirigeants de clubs et bénévoles, j'ai pu constater que votre engagement pour notre sport est sincère et entier et je vous remercie pour votre accueil et votre bienveillance. En outre, venir à votre rencontre m'a fait découvrir ce beau département qu'est le Finistère.

Je remercie également le Conseil Départemental pour le soutien qu'il apporte au Comité : subventions pour le CLE, pour le fonctionnement et pour l'achat de matériels ; toutes ces subventions sont importantes pour nous. Je n'oublie pas les aides envers les clubs : l'aide financière pour les licenciés ainsi que pour les déplacements des équipes et des joueuses et joueurs au niveau national. Il nous paraît important que le Conseil Départemental continue dans cette politique et direction du monde sportif.

Je profite également de la présence du Président de la Ligue de Bretagne pour mettre en avant la qualité actuelle de notre collaboration pour le développement de notre sport sur le territoire breton.

Merci aux clubs de Carhaix et Huelgoat pour l'organisation d'une étape du Ping Tour. Merci d'avoir organisé cela dans votre territoire. Souvent cela a lieu dans les grandes villes ou les grands centres urbains et vous pouvez être fiers de l'avoir organisé en centre finistère : BRAVO A TOUS LES BENEVOLES.

Je remercie les membres du comité directeur pour leur engagement au sein du Comité. Je sais que votre investissement est entier et je vous remercie également pour votre confiance.

Merci aussi aux salariés du Comité, Hélène, Christophe, Richard et Anthony pour toute l'aide et le soutien que vous apportez aux clubs au quotidien.

Je vous souhaite à toutes et tous une belle saison.

Stefano DE BLASIO

Etat des Licences - Comité et Clubs

Saison 2023/2024	Poussins		Benjamins		Minimes		Cadets		Juniors		Seniors		Vétérans		Total		
	M	D	M	D	M	D	M	D	M	D	M	D	M	D	M	D	M + D
LOISIRS	132	42	107	26	126	24	73	11	25	9	86	27	445	115	994	254	1248
COMPETITION	18	5	98	18	196	23	174	19	137	21	403	61	1144	98	2170	245	2415
TOUS TYPES	150	47	205	44	322	47	247	30	162	30	489	88	1589	213	3164	499	3663
Delta	Poussins		Benjamins		Minimes		Cadets		Juniors		Seniors		Vétérans		Total		
	M	D	M	D	M	D	M	D	M	D	M	D	M	D	M	D	M + D
LOISIRS	11	12	-10	-19	1	-2	-18	3	-5	2	1	-4	38	15	18	7	25
COMPETITION	-10	1	-1	-4	-2	2	31	2	-17	-1	31	0	40	2	72	2	74
TOUS TYPES	1	13	-11	-23	-1	0	13	5	-22	1	32	-4	78	17	90	9	99
	14		-34		-1		18		-21		28		95				

FINISTERE		Compétitions			Loisirs			Total		
		En cours	N-1	dif	En cours	N-1	dif	En cours	N-1	dif
03290001	ASPTT BREST	11	12	-1	0	0	0	11	12	-1
03290003	MORLAIX ST-MARTIN TT	42	36	6	38	27	11	80	63	17
03290005	LANDERNEAU TT	106	90	16	46	40	6	152	130	22
03290006	TT GOUESNOU	31	31	0	1	3	-2	32	34	-2
03290009	SAINT-RENAN TT	31	29	2	0	0	0	31	29	2
03290010	ESK ST-POL DE LEON	40	28	12	16	8	8	56	36	20
03290014	CTT TAULESIEN	30	23	7	11	12	-1	41	35	6
03290018	AL GUILERS	22	21	1	29	28	1	51	49	2
03290019	TTE LAMPAUL-LOCMELAR	43	55	-12	22	9	13	65	64	1
03290023	TT LOC MARIA-POUZANE	35	39	-4	14	17	-3	49	56	-7
03290024	GSY BOURG-BLANC	15	18	-3	22	16	6	37	34	3
03290026	TT DE SAINTE-SEVE	36	33	3	19	16	3	55	49	6
03290027	PC PLABENNEC	34	27	7	30	29	1	64	56	8
03290029	CTT PLOUIGNEAU	47	46	1	42	43	-1	89	89	0
03290031	PPC CLEDER	10	11	-1	1	0	1	11	11	0
03290036	TT LE FOLGOET-LESNEVEN	54	58	-4	40	35	5	94	93	1
03290037	ASC GUICLAN TT	58	62	-4	23	18	5	81	80	1
03290039	TTC PLOUGOULM	18	15	3	0	0	0	18	15	3
03290044	TT LANDIVISIAU	40	40	0	13	20	-7	53	60	-7
03290047	TT DE LOPERHET	60	61	-1	31	34	-3	91	95	-4
03290052	SAINT-DIVY SPORT TT	60	55	5	37	30	7	97	85	12
03290081	PPC KERHUONNAIS	107	93	14	86	98	-12	193	191	2
03290087	GDR GUIPAVAS	79	84	-5	39	35	4	118	119	-1
03290090	LEGION ST-PIERRE BREST	65	66	-1	63	55	8	128	121	7
03290200	AL PLONEOUR-LANVERN	43	39	4	11	9	2	54	48	6

03290202	SCAER/CORAY TT	14	19	-5	10	2	8	24	21	3
03290205	TT PONT DE BUIS	22	16	6	4	6	-2	26	22	4
03290207	LES PONGISTES DU POHER	11	14	-3	13	3	10	24	17	7
03290208	TOURC'H-ELLIANT TT	32	30	2	1	8	-7	33	38	-5
03290212	EP DU CAP-SIZUN	18	20	-2	5	8	-3	23	28	-5
03290214	AL KERNEVEL	10	15	-5	0	0	0	10	15	-5
03290215	TT KEMPERLE	90	75	15	54	55	-1	144	130	14
03290217	RAQUETTE PLOM-TREM	18	16	2	22	20	2	40	36	4
03290221	PLOMEUR TT	42	36	6	33	26	7	75	62	13
03290222	TTAL HUELGOAT-POUYE	26	18	8	18	20	-2	44	38	6
03290223	QUIMPER CORNOUAILLE TT	80	73	7	64	83	-19	144	156	-12
03290224	AL MOELAN SUR MER	8	16	-8	17	6	11	25	22	3
03290226	UJR LANGOLEN	24	22	2	0	0	0	24	22	2
03290228	TTC PENMARC'H	34	30	4	2	3	-1	36	33	3
03290229	RP FOUESNANT	140	118	22	61	58	3	201	176	25
03290232	AL CONCARNEAU	64	57	7	11	22	-11	75	79	-4
03290235	ILE TUDY COMBRIT TT	12	14	-2	2	6	-4	14	20	-6
03290237	PPC PLOZEVET	21	28	-7	14	14	0	35	42	-7
03290244	RC BRIEC DE L ODET	76	65	11	35	32	3	111	97	14
03290249	RAQ ESQUIBIENNOISE	15	11	4	0	3	-3	15	14	1
03290255	DOUARNENEZ TT	65	67	-2	76	82	-6	141	149	-8
03290256	US QUEMENEVEN	8	0	8	0	0	0	8	0	8
03290262	RAQUETTE DU PORZAY	16	15	1	0	3	-3	16	18	-2
03290263	LES PONGISTES DE L'AULNE	30	31	-1	12	12	0	42	43	-1
03290264	TT JA CHATEAULIN	11	17	-6	10	5	5	21	22	-1
03290266	TT PLOBANNALEC-LESCONIL	29	27	2	16	18	-2	45	45	0
03290268	AL NEVEZ	21	22	-1	0	0	0	21	22	-1
03290273	LES PONGISTES BIGOUDENS	34	39	-5	2	6	-4	36	45	-9
03290274	LE TREVOUX ADLTT	13	17	-4	2	2	0	15	19	-4
03290275	PLOUESCAT TT CLUB	18	21	-3	1	4	-3	19	25	-6
03290276	PRESQU'ILE de CROZON TT	37	36	1	19	14	5	56	50	6
03290277	PLOUDALMEZEAU TT	37	36	1	3	7	-4	40	43	-3
03290278	TT DES ABERS	25	24	1	37	40	-3	62	64	-2
03290280	Asso TT SANTEC-ROSCOFF	11	10	1	0	0	0	11	10	1
03290281	EDERN TENNIS DE TABLE	13	12	1	0	0	0	13	12	1
03290284	BODILIS PLOUGAR TT	22	22	0	2	5	-3	24	27	-3
03290285	TTC BREST RECOUVRANCE	76	80	-4	33	27	6	109	107	2
03290286	KPP PLOUNEVEZ-LOCHRIST	9	11	-2	0	0	0	9	11	-2
03290288	PL SANQUER BREST	8	7	1	0	0	0	8	7	1
03290290	PONVEL TENNIS DE TABLE	17	23	-6	2	1	1	19	24	-5
03290291	PLOGONNEC SPORT TT	30	35	-5	4	4	0	34	39	-5
03290292	CARANTEC TT	9	9	0	21	29	-8	30	38	-8
Total		2415	2341	74	1248	1223	25	3663	3564	99



Rapport d'Activité du Secrétaire Général

Nos clubs... 68 !

Pas d'arrêt

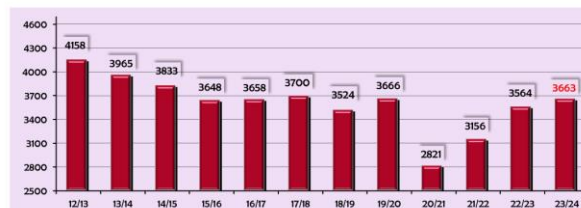
Retour de l'AL Pluguffan 😊

Etat des licenciés pour la saison 2023/2024...



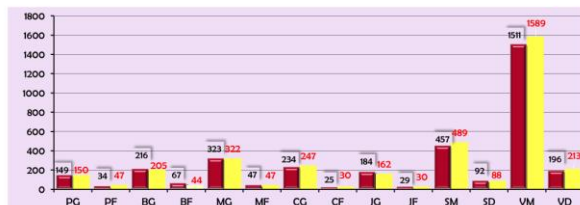
Evolution des licences...

+ 99 soit +2,7% (+25 en loisirs, +74 en compétition)



Evolution par catégories...

Rouge : saison 2022/2023 - Jaune : saison 2023/2024



Evolution par catégories... Delta

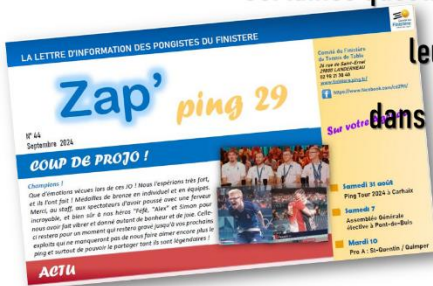
Delta	Pousins		Benjamins		Minimes		Cadets		Juniors		Seniors		Vétérans		Total		
	M	D	M	D	M	D	M	D	M	D	M	D	M	D	M	D	M+D
LOISIRS	11	12	-10	-19	1	-2	-18	3	-5	2	1	-4	38	15	18	7	25
COMPETITION	-10	1	-1	-4	-2	2	31	2	-17	-1	31	0	40	2	72	2	74
TOUS TYPES	1	13	-11	-23	-1	0	13	5	-22	1	32	-4	78	17	90	9	99
	14		-34		-1		18		-21		28		95				



Certaines questions trouvent

leurs solutions

dans le Zap ' Ping !



Gestion Administrative...



A dispo pour vos questions...
(uniquement administratives) !

Hélène HUON

Bonjour à tous, voici un résumé des différentes compétitions jeunes disputées cette saison.

Au niveau du championnat jeunes, nous avons en phase aller 102 équipes et 117 en phase retour. On est sur une stabilité en phase aller mais en baisse en phase retour avec 12 équipes en moins. La principale raison est probablement liée à la fin de la limitation de la participation des jeunes en championnat seniors. Pour l'instant le nombre d'équipe permet toujours d'avoir un championnat cohérent. Néanmoins l'olympiade qui s'ouvre sera peut-être l'occasion de trouver une formule plus attractive afin de s'assurer d'avoir un championnat viable.

Concernant les interclubs, 34 équipes pour seulement 12 clubs ont participé à cette épreuve. L'épreuve s'est de nouveau déroulée à Concarneau. Faire tenir l'épreuve sur une journée n'est pas simple. On a fini un peu tard mais de mon point de vue, c'est surtout lié aux rencontres très disputées, en juniors notamment. Cette compétition de mi-saison mériterait sûrement plus d'engouement.

Au niveau du circuit des jeunes, la participation est quasi identique à la saison dernière. On a eu 143 jeunes de 25 clubs. Je fais le même constat que la saison dernière, cette compétition fonctionne bien. Le seul point à surveiller est pour moi le nombre de poussins qui y participent. On se rend compte que l'accueil des plus petits n'est pas la chose la plus facile à appréhender pour les clubs.

La journée finale s'est déroulée à Plomeur avec des conditions parfaites pour les participants.

J'aurais quelques rappels concernant la saison à venir. Vous allez recevoir en début de semaine prochaine les formulaires d'engagements pour le championnat jeunes.

Si tout se passe bien, on devrait organiser une nouvelle compétition, avec le retour d'un top départemental en décembre. Il y a des discussions au niveau de la ligue pour l'échelon régional.

Comme chaque année, je tiens à vous féliciter pour les efforts que vous avez fournis pour l'accueil des jeunes dans vos clubs.

Je remercie les juges-arbitres et les clubs qui ont accueilli des compétitions.

Je terminerai en remerciant les salariés du comité pour leur aide tout au long de la saison.

Merci pour votre écoute.

Julien NICOL

Mesdames, Messieurs,

Il me revient de vous rendre compte des finances du Comité ; les comptes annuels sont établis pour la saison sportive et arrêtés au 30 juin.

Aussi, je vous présente les comptes de la dernière saison, au 30 juin 2024.

Je vous résume et commente les principaux éléments de la saison, en débutant par les comptes annuels (compte de résultat et bilan), puis le prévisionnel.

■ Compte de résultat - Les recettes

Les réaffiliations et licences

2024	Réaffiliations	11.457,00 €.
	Licences	174.196,45 €.
2023	Réaffiliations	11.504,50 €.
	Licences	159.908,15 €.

Le produit des affiliations est totalement reversé à la Ligue et à la Fédération.

Le nombre des licences compétition a progressé de 80 et les licences loisirs ont progressé de 26.

Le fonctionnement

2024	51.016,73 €.
2023	49.613,74 €.

Les cotisations départementales et les engagements des équipes en championnat représentent 33.402,50 euros en 2024.

Les aides au financement du C.L.E. et autres subventions du Conseil Départemental du Finistère sont comprises dans cette rubrique pour 6.005,00 euros en 2024.

Pour la saison 2023/2024 les aides de l'Etat, via l'A.N.S., représentent 9.677,00 euros.

Les compétitions

2024	12.343,00 €.
2023	10.750,50 €.

Toutes les compétitions du Comité se sont déroulées cette saison, en particulier le championnat du Finistère individuel (plus de 550 joueurs à Guipavas), les challenges, les championnats vétérans, les interclubs jeunes et les finales par classement (259 joueurs à Taulé).

Les stages

2024	18.944,20 €.
2023	15.848,20 €.

Ils comprennent les participations des jeunes aux stages, ainsi que les subventions versées par le Conseil Départemental (budget C.D.O.S.). L'emploi de Richard a permis d'augmenter de façon significative le nombre de stagiaires dans le sud.

Cette rubrique intègre aussi la facturation à la Ligue des prestations réalisées par le Comité dans le cadre du PST (1.956,70 euros).

Les dépenses

Les réaffiliations et licences

2024	Réaffiliations	11.457,00 €.
	Licences	125.892,50 €.
2023	Réaffiliations	11.493,00 €.
	Licences	113.268,95 €.

Le fonctionnement

2024	21.097,40 €.
2023	20.412,22 €.

Ces dépenses sont liées à notre organisation administrative (siège, tenue de commissions et réunions).

Les compétitions

2024	11.796,11 €.
2023	8.969,04 €.

Les stages

2024	10.989,73 €.
2023	10.432,20 €.

Les charges liées au fonctionnement des C.L.E. (2.482,00 euros) sont comprises dans ce poste, ainsi que le financement du PST (4.299,73 euros).

Les achats de matériels

2024	0 €.
2023	10.584,75 €. (en particulier 8 tables)

Les emplois

Les dépenses totales des emplois s'élèvent à :

2024	95.937,15 €.
2023	89.942,73 €.

Le Comité emploie Hélène au secrétariat, Christophe au conseil technique, Richard à l'animation depuis le 1^{er} décembre 2021 ; ponctuellement des animateurs sont employés pour encadrer les stages.

En conclusion de la présentation des comptes de résultat, les résultats des trois dernières saisons sont les suivants :

2024	6.676,19 €
2023	- 10.406,90 €
2022	- 31.738,35 €

Ce résultat nous permettra de poursuivre les efforts envers les clubs pour la saison 2024/2025, pour laquelle je vous présenterai le budget prévisionnel.

COMPTE DE RESULTAT 2023/2024

CHARGES

	2023/2024	2022/2023
Critérium Fédéral	5 394,80	4 453,10
Réaffiliations et abts FTT	11 457,00	11 493,00
Aide CD Championnat	0,00	0,00
Licences (Ligue & Féd°)	125 892,50	113 268,95
Fonctionnement	21 097,40	20 412,22
Compétitions	11 796,11	8 969,04
Stages	10 989,73	10 432,20

PRODUITS

	2023/2024	2022/2023
Critérium Fédéral	7 880,00	6 474,00
Réaffiliations et abts FTT	11 457,00	11 504,50
Licences	174 196,45	159 908,15
Mutations	1 224,00	870,00
Fonctionnement	41 339,73	42 509,74
	0,00	0,00
A.N.S. 2023	9 677,00	7 104,00
	0,00	0,00
Compétitions	12 343,00	10 750,50
Stages	15 666,70	13 085,00
Cons.Départem. C.D.O.S.	3 277,50	2 763,20

Salaires nets	59 482,38	55 747,12	Produits Entraînements	11 813,50	4 160,00
Déplacements salariés	6 946,41	4 949,54			
Cotisations sociales	29 508,36	29 246,07	Aides à l'emploi	0,00	0,00
Matériel	0,00	10 584,75	Cession matériel	0,00	0,00
Divers	481,20	0,00	Divers	420,16	20,00
RESULTAT (EXCEDENT)	6 676,19		RESULTAT (DEFICIT)		10 406,90
TOTAL	289 284,88	275 550,41	TOTAL	289 284,88	269 555,99

DETAIL DES PRODUITS 2023/2024

FONCTIONNEMENT	2023/2024	2022/2023
▪ Cotisation départementale & championnat	33 402,50	32 092,00
▪ Mutations, modifications licences	0,00	0,00
▪ Produits divers LBTT	0,00	0,00
▪ Subvention A.N.S. 2023	9 677,00	7 104,00
▪ Subvention fonctionnement Conseil Départemental	1 505,00	1 451,00
▪ Subvention Conseil Départemental plan développement	500,00	4 000,00
▪ Subvention LBTT & D.R.J.S. pour C.L.E.	0,00	0,00
▪ Subvention Conseil Départemental / C.L.E.	4 000,00	4 000,00
▪ Amendes	881,00	760,00
▪ Recettes diverses	0,00	0,00
▪ Produits financiers	<u>1 051,23</u>	<u>206,74</u>
	51 016,73	49 613,74
COMPETITIONS		
▪ Championnat du Finistère	6 210,00	6 183,00
▪ Challenge Conseil Départemental	1 236,50	1 082,00
▪ Championnat Vétérans	1 429,00	1 096,50
▪ Tournoi féminin	480,00	90,00
▪ Finale par classement	2 460,50	1 834,00
▪ Interclubs Jeunes	<u>527,00</u>	<u>465,00</u>
	12 343,00	10 750,50
STAGES		
▪ Jeunes	11 694,00	8 880,00
▪ Formations diverses	2 016,00	870,00
▪ Facturation PST LBTT	1 956,70	3 335,00
▪ Subvention CDOS - Conseil Départemental	<u>3 277,50</u>	<u>2 763,20</u>
	18 944,20	15 848,20
REVUE		
▪ Revue départementales	0,00	0,00
▪ Publicités	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>
	0,00	0,00

DETAIL DES CHARGES 2023/2024

<u>FONCTIONNEMENT</u>	<u>2023/2024</u>	<u>2022/2023</u>
▪ Electricité, eau	1 519,78	843,27
▪ Déplacements	3 987,00	4 144,52
▪ Frais de repas	1 237,50	1 334,97
▪ Assemblées générales	192,50	186,00
▪ Secrétariat	242,45	760,88
▪ Participation SPID & GIRPE FFTT	1 338,98	1 331,74
▪ Internet	1 349,21	1 348,80
▪ Affranchissements	0,00	0,00
▪ Locations	6 844,26	6 339,99
▪ Assurances	746,29	683,73
▪ Médecine du Travail	232,80	228,00
▪ Entretien siège	18,91	234,00
▪ Frais bancaires	13,82	7,46
▪ Formation continue salariés	1 384,68	1 395,19
▪ Dépenses diverses	<u>1 989,22</u>	<u>1 573,67</u>
	21 097,40	20 412,22
<u>COMPETITIONS</u>		
▪ Récompenses diverses	0,00	132,48
▪ Premier pas pongiste	0,00	0,00
▪ Finale par classements	316,51	309,84
▪ Interclubs	41,00	27,00
▪ Critérium Fédéral & circuit jeunes (salles clubs)	1 865,00	1 715,00
▪ Championnat du Finistère	2 193,49	2 032,02
▪ Challenge Conseil Départemental	160,24	134,00
▪ Aides clubs non structurants	0,00	0,00
▪ Championnat & tournoi féminin	534,97	114,75
▪ Mini'Coms	0,00	0,00
▪ Internationaux Champagne Ardennes	0,00	0,00
▪ Championnat & circuit jeunes	749,60	312,76
▪ Feuilles de matches	0,00	0,00
▪ Championnat vétérans	837,39	649,02
▪ Petit matériel	2 387,95	1 206,29
▪ Frais d'arbitrage	<u>2 709,96</u>	<u>2 335,88</u>
	11 796,11	8 969,04
<u>STAGES</u>		
▪ Financement PST	4 299,73	4 418,40
▪ Jeunes	3 085,00	2 694,80
▪ C.L.E.	2 482,00	1 332,50
▪ Aides aux stages clubs	432,00	294,00
▪ Formations diverses	<u>691,00</u>	<u>1 692,50</u>
	10 989,73	10 432,20
<u>REVUES DEPARTEMENTALES</u>	0,00	0,00
<u>ACHATS DE MATERIELS</u>	0,00	10 584,75

BILAN AU 30 JUIN 2024

Ce document nous donne une présentation de la situation du comité au 30 juin de chaque année.

Au 30 juin 2024, le montant total de l'actif et du passif s'élève à 137.073,54 Euros ; les réserves du comité, correspondant au fonds associatif et au résultat de l'année, sont de 113.348,01 Euros. Ces réserves correspondent à 118 % des dépenses salariales annuelles du Comité.

ACTIF

PASSIF

Photocopieur	4 271,40	Fonds associatif	106 671,82
Amortissement copieur	-4 271,40		
Part sociale	8,00	Résultat	6 676,19
Caution siège Landerneau	816,36		
Associations	1 811,10	Associations	0,00
Acomptes aux salariés	0,00	Salaires à payer	438,75
Stock imprimés	0,00	Cotisations sociales	5 242,00
Débiteur divers	0,00	Dettes congés à payer	9 743,00
L.B.T.T.	0,00	L.B.T.T.	2 431,73
Produits à recevoir	2 154,50	Charges à payer	5 870,05
Charges payées d'avance	0,00	Produits constatés avance	0,00
Comptes bancaires	132 283,58		

TOTAL 137 073,54

TOTAL 137 073,54

PREVISIONNEL 2024/2025

(période du 01/07/2024 au 30/06/2025)

Pour la saison 2024/2025, nous avons repris les éléments de tarification qui vous ont été transmis dans la circulaire administrative ; les tarifs du comité et de la Ligue ont été augmentés ; la part fédérale des licences est restée stable.

La poursuite de l'A.N.S. et la réalisation des objectifs permet de percevoir une subvention sur la saison 2024/2025 de 8.273,00 euros.

Le contrat de travail de Richard BAILLEUX a été transformé en CDI la saison précédente ; afin de pérenniser ce poste qui permet, en outre, de développer la présence dans le sud du département et le développement des stages départementaux pour les jeunes et l'animation en milieu scolaire, nous poursuivons les prestations de services avec six clubs, pour un montant total de recettes de près de 9.000,00 euros ; il n'est pas toujours simple de satisfaire l'ensemble des demandes en prenant en compte, les horaires de travail du salarié, le planning de la semaine et la limitation des trajets en voiture.

En fonction de ces hypothèses, cette année, le prévisionnel présente :

- Montant des produits	:	289.483,00 €.
- Montant des dépenses	:	289.483,00 €.

Soit un résultat à l'équilibre.

CHARGES**PRODUITS**

Critérium Fédéral	5 400,00	Critérium Fédéral	7 900,00
Réaffiliations	11 500,00	Réaffiliations	11 500,00
Licences (Ligue & Féd°)	128 000,00	Licences	179 000,00
		Mutations	1 000,00
Fonctionnement	21 743,00	Fonctionnement	43 270,00
		Subv. A.N.S. 2024	8 273,00
Compétitions	11 450,00	Compétitions	10 900,00
Stages	10 200,00	Stages	14 240,00
		Conseil Départem. CDOS	3 000,00
Matériel	2 000,00		
Salaires nets	61 130,00	Produits Entraînements	10 400,00
Déplacements salariés	7 000,00		
Cotisations sociales	31 060,00	Aides à l'emploi	0,00
RESULTAT - EXCEDENT	0,00	RESULTAT-DEFICIT	0,00
TOTAL	289 483,00	TOTAL	289 483,00

Je terminerai par quelques précisions sur les facturations du Comité aux clubs ; depuis deux saisons, nous avons décidé de gérer cette facturation en utilisant l'outil fédéral SPID ; cela présente quelques avantages :

- Une part importante des imputations est automatique
- À tout moment, les clubs peuvent connaître la situation financière envers le Comité (par l'accès « Mon club », administratif, comptabilité)

Le détail des imputations et des paiements effectués y sera indiqué à partir de la semaine prochaine ; je dois effectuer les mises à jour de début de saison.

Début novembre, j'adresserai un état aux clubs (trésoriers et correspondants) ; il est possible de payer par chèque ou par virement ; en utilisant l'accès « Mon club », ceux qui le souhaitent peuvent procéder aux règlements à tout moment de la saison.

Comme les années précédentes, j'adresserai aux clubs le relevé définitif courant du mois de juin.

Je remercie les salariés et les élus du Comité pour leur collaboration durant la saison ; je suis à la disposition des trésoriers et des responsables de clubs pour tous renseignements sur la trésorerie et les dispositions financières.

J'achève mon exposé en remerciant de leur aide, les partenaires du comité – Conseil Départemental, D.D.C.S. et L.B.T.T.

Je vous remercie pour votre attention et je suis prêt à répondre à toutes vos questions.

Alain LABAT

COMITE DEPARTEMENTAL de TENNIS de TABLE du FINISTERE

Assemblée Générale du samedi 07 septembre 2024 – PONT DE BUIS

RAPPORT du COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice comptable du 1 juillet 2023 au 30 juin 2024

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 9 septembre 2023 qui s'est déroulée à Plogonnec, je vous présente mon rapport qui portera, comme habituellement, sur les points suivants :

- L'émission d'un avis après la **vérification** des **comptes annuels clos au 30 juin 2024 du Comité Départemental de Tennis de Table du Finistère**, tels qu'ils sont joints au présent rapport et qui vous sont communiqués.
- La **justification** de mes appréciations,
- Les **vérifications** et **informations** spécifiques prévues par la loi.
- Le **budget prévisionnel 2024-2025**.
-

1- Mon opinion sur les comptes annuels :

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Je vous rappelle qu'un audit consiste à vérifier par sondage, ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

J'estime, à cet égard, que les contrôles exercés sur les éléments collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion exprimée ci-après :

Je certifie que les comptes annuels, arrêtés au 30 juin 2024, qui font apparaître un solde excédentaire de 6 676,19 € au compte de résultat, une valeur de Fonds Associatif de 106 671,82 € et un total de bilan de 137 073,54 € sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et qu'ils donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé. Ils précisent aussi la situation financière et patrimoniale du Comité Départemental de Tennis de Table du Finistère à la fin de l'exercice clos au 30 juin 2024.

2- La justification des appréciations :

En application des dispositions de l'article L.823-9 relatives à la justification de mon appréciation, je vous informe que les évaluations auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués. L'avis ainsi porté s'inscrit dans le cadre de la démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et a donc contribué à la formation d'une opinion telle qu'elle est exprimée dans la première partie de ce rapport.

3- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la Loi.

Je n'ai, à cet égard, aucune observation à formuler sur la sincérité et la concordance des comptes annuels avec les informations données dans le rapport financier et dans les documents qui vous sont adressés, sur la situation financière et les comptes annuels.

*Au regard de ces appréciations, je **suggère que quitus de sa gestion soit délivré à Monsieur Alain LABAT**, pour l'exercice 2023/2024, trésorier du présent Comité, qui en assure l'ensemble des prestations comptables. Il me semble nécessaire de le féliciter pour la qualité du travail accompli, la compétence, la rigueur et la disponibilité dont il fait preuve.*

4- Le budget prévisionnel 2024-2025.

Je n'ai pas d'avantage d'observations à formuler quant au budget de fonctionnement prévisionnel qui m'a été communiqué pour l'exercice 2024-2025 dont la comptabilité est actuellement en cours de réalisation.

Fait à Saint Pol de Léon le 28 août 2024.

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, je vous remercie pour votre attention.

Le Commissaire vérificateur aux comptes
Guy LE FLOC'H



Vote sur le Bilan Financier

Le bilan financier est soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale par votre à main levée.

Voix contre : 0

Abstention : 0

Pour : unanimité des voix

Le bilan financier est adopté à l'unanimité.

Nomination des Commissaires vérificateurs aux comptes

Le Président demande s'il y a des volontaires dans l'Assemblée Générale pour contrôler en toute neutralité les comptes du Comité Départemental ?

Aucun membre de l'Assemblée Générale ne se portant candidat, le Président demande l'approbation de l'Assemblée Générale pour reconduire Monsieur Guy LE FLOC'H aux fonctions de commissaires vérificateurs :

Vote contre : 0

Abstention : 0

Vote pour : Unanimité

Proclamation des résultats à l'élection des membres du Comité directeur

Sur les 67 clubs représentant 223 voix que comptent au total les clubs, 2 clubs sont absents et 3 clubs n'ont pas transmis dans les délais leurs PV d'assemblée générale, soit un total de voix valablement exprimées de 211.

Ont obtenus (par ordre de voix) :

Nom	Prénom	Club	Voix
• THEPAUT	Jean-Charles	Saint-Divy Sport TT	211
• BOURGINE (absent)	Hubert	RC Briec	211
• CHAPALAIN	Bernard	Asso TT Santec-Roscoff	211
• KERNEIS (absent)	Gwénaél	Saint-Divy Sport TT	211
• LABAT	Alain	ESK Saint-Pol de Léon	211
• LE BELLEGUIC	Cécile	ASC Guiclan TT	211
• LE GOFF	Jonathan	Raquette Pays Fouesnant	211
• LE GOFF	Ronan	Ponvel TT	211
• LE GUERNIC	Rémy	Bodilis Plougar TT	211
• NICOL	Julien	Quimper Cornouaille TT	211
• PERHIRIN	Yvon	Saint-Renan TT	211
• PERCHOC	Karine	TT de Loperhet	211
• ROUDAUT	Yann	TT Le Folgoët/Lesneven	211
• DOLOU	Philippe	TT Plobannalec-Lesconil	210
• KERNALEGUEN (absent)	Charly	Douarnenez TT	208
• DE BLASIO	Stefano	CTT Taulé	207
• MAREC (absent)	Jonathan	Raquette du Pays Fouesnant	207
• NEDELEC (absent)	Aurélie	Landerneau TT	206
• DENIEL	Mickaël	TT Le Folgoët/Lesneven	204

Les 14 membres présents élus se retirent pour proposer un président à l'Assemblée Générale.

A la suite d'un vote à bulletin secret, Stefano DE BLASIO est proposé à l'Assemblée Générale avec 13 voix et une abstention.

Vote de confirmation de l'Assemblée Générale du Président du Comité

Stefano DE BLASIO, membre le plus âgé du comité directeur, informe l'Assemblée des résultats du vote des membres du Comité Directeur.

Afin de gagner du temps, celui-ci propose à l'Assemblée un vote à main levée. Celle-ci accepte.

Stefano DE BLASIO est confirmé dans la fonction de Président avec :

- Pour : 211 voix
- Contre : 0
- Abstentions : 0

Le Président soumet alors à l'approbation de l'Assemblée Générale Julien NICOL comme Président délégué.

Julien NICOL est confirmé au poste de Président délégué.

Questions diverses

- **Club de l'AG Guilers : Des places pour les Jeux Olympiques de Paris ont été allouées et, à la suite de cette annonce, il n'y a pas eu de retour, comment s'est fait l'attribution ?**

Réponse de Renan THEPAUT : Sur les 890 billets disponibles pour toute la France, en réalité très peu de places étaient disponibles, seules 14 pour le tennis de table pour la région Bretagne.

- **Club du TT Kemperlé : Il a été annoncé par la Fédération une enveloppe de 194 000€ à destination des clubs. Quelle est la mise en place de ce dispositif ?**

Réponse : L'information va arriver aux clubs par mail.

- **Pourquoi une date du championnat par équipes a-t-elle été positionnée sur le 1^{er} novembre ?**

Réponse de Rémy LE GUERNIC : Il y aura effectivement une journée le 1^{er} novembre, mais également en mai sur des ponts possibles. Le calendrier fédéral est difficilement modifiable. En cas d'impossibilité, il est toujours possible d'avancer les rencontres, voire de disputer des rencontres après la journée mais avant la journée suivante.

Yann ROUDAUT, responsable des Championnats vétérans, profite de la présence de tous les responsables de clubs pour les sensibiliser à accroître la communication et faire connaître la compétition. Il est en effet dommage qu'une centaine de joueurs y participent alors que le Comité compte près de 1 600 vétérans.

Au-delà de ces questions, plusieurs échanges et débats s'engagent, notamment sur les candidatures portées par les clubs qui doivent se faire de plus en plus tôt et sur l'arbitrage en régional à domicile, non autorisé dans le Finistère, alors que cette possibilité est offerte dans les autres départements bretons.



Maël DE CALAN, Président du Conseil Départemental du Finistère, se dit très heureux d'avoir été invité à cette Assemblée Générale. Il souligne son attrait pour le sport, et précise que le soutien du aux bénévoles est compte tout autant. Il souhaite accentuer la politique sportive engagée dans le territoire auprès des 2 000 clubs et ambitionne un élan supplémentaire en termes d'emploi, de dotations directes, de matériel, de soutien au Centre Labellisé d'Entraînement, et bien sûr par l'aide directe aux clubs. Il souligne la bonne représentativité des clubs à cette AG avec très peu de clubs absents.

L'aide directe aux clubs comportait à la base une douzaine de pages qu'il a souhaité réduire à son minimum avec une déclaration sur l'honneur pour faciliter la tâche des bénévoles, malgré la réticence des services départementaux. Au-delà du sport, il prône pour favoriser l'engagement bénévole.

Bonjour à toutes et à tous,

Je remercie le Comité Départemental du Finistère et son Président Stefano DE BLASIO de m'avoir invité et c'est toujours avec plaisir que je répons présent quand je suis disponible.

Je remercie et je salue le club de Pont de Buis ainsi que sa Présidente Valérie. Permettez-moi de saluer Marie-Louise MARHIC et d'avoir une pensée pour feu Alain, son mari, Président fondateur du Club qui peut être fier d'où il est de voir le club continuer sa route dans des zones géographiques excentrées où les jeunes sont souvent obligés de s'aller pour leurs études supérieures ou leur projet professionnel.

Nous observons au niveau national comme au niveau régional une augmentation du nombre de licenciés dans tous les comités départementaux même si celle-ci n'est pas linéaire d'un département à l'autre. Ce sont vos efforts à tous qu'il s'agit de féliciter. Nous bénéficions actuellement d'une fenêtre médiatique que n'avions pas par le passé grâce à l'explosion inattendue que personne n'avait anticipé des frères LEBRUN. Ils transmettent vraiment les valeurs du ping telles que nous les vivons et ils ont réussi à émouvoir un public qui dépasse largement notre microcosme.

Nous nous attendons par conséquent à une augmentation de nombre de joueurs et joueuses à vouloir franchir les portes des salles de Ping et je ne doute pas que le Comité du Finistère dépasse à nouveau le seuil des 4000 licenciés. C'est tout du moins l'objectif qu'il lui est proposé.

Il convient également de remercier tous les dirigeants bénévoles qui œuvrent pour le Comité Départemental que je remercie pour leur collaboration notamment dans le cadre de notre projet sportif territorial.

Je félicite le comité départemental pour ses efforts vers l'emploi car c'est une des clés de la réussite pour s'assurer d'un encadrement stable afin d'accueillir de nouveaux adhérents. On encourage les mutualisations des clubs qui ne sont en concurrence que sur des aspects sportifs mais nullement sur les moyens pour développer notre activité.

Je félicite également les dirigeantes du Comité vers les féminines et qui sont un exemple pour les autres comités. A la Ligue d'harmoniser ces actions sur l'ensemble du territoire breton.

La Ligue encourage également toutes les actions tournées vers les écoles et notamment l'action fédérale : une école/une table.

Je félicite le CD pour ses efforts vers l'emploi car c'est la clé de la réussite pour accueillir les nouveaux adhérents et les fidéliser.

Il existe de plus en plus d'initiatives pour renforcer l'encadrement. Bravo également pour les actions tournées vers les écoles.

Je félicite le travail de Mickaël pour renforcer l'arbitrage et je me réjouis qu'il y ait eu trois demandes pour la formation de J.A. 2 et de J.A. 3.

Concernant la gestion de la désignation des JA lors des rencontres des championnats régionaux par équipes, celle-ci est du ressort des CDA et l'on peut comprendre que le comité soit attaché à une certaine neutralité en ne désignant pas un JA du club recevant.

Je réédite toutes mes félicitations au club de Quimper Cornouaille qui se maintient en PRO A et je vous invite à venir les encourager car c'est une formidable vitrine pour le Finistère.

Pour le cadre des dossiers ANS, cinq clubs seulement contre 10 la saison précédente, ont pu bénéficier des aides ANS. Il y a eu quatre dossiers de refusés. A l'image de ce qu'a réalisé le Comité d'Ille et Vilaine qui a pu aider

quelques modestes associations, j'invite le Comité du Finistère à réunir les clubs pour les aider à construire leur projet de clubs et à les accompagner dans la rédaction des dossiers. La Ligue met naturellement Kévin à disposition des comités.

C'est dommage, parce que cette saison, la Ligue a participé directement aux arbitrages et les clubs éligibles ont pu bénéficier d'aides plus importantes.

Il existe toujours un manque d'équité entre les régions sur lequel la gouvernance actuelle ne semble pas pressée de l'atténuer malgré ses discours.

La gestion d'Alain LABAT est tout aussi rigoureuse. Pour information la Ligue vous présentera cette saison un résultat quasiment en équilibre et nous n'avons procédé cette année qu'à une augmentation compensant celle du coût de la vie que sur les licences compétitions et les différentes prestations.

Des nouvelles au niveau de la Ligue :

En termes de licenciés, nous franchissons pour la deuxième fois dans notre histoire la barre des 12 000 licenciés (12 142) soit une augmentation de 6,50 % (11 357 en 2023).

Nos actions dans le cadre du développement se poursuivent avec Kévin MILON qui reste à l'écoute de tous les clubs pour vous aider. Comme évoqué l'année dernière, ses missions se sont centrées davantage sur le développement de l'activité

On nous demande de plus en plus de répondre à des appels à projet à l'aide de conventions pour parfois des ciblage qui ne correspondent pas forcément à nos objectifs qui sont principalement orientés vers l'accompagnement des clubs, la formation et l'augmentation des effectifs. Le Ping en extérieur quand il fait beau, c'est bien mais le ping en intérieur et les véritables préoccupations des clubs, c'est mieux !

Nous avons lancé des fiches missions pour lesquelles plusieurs clubs se sont appropriés. Certains items ont donné satisfaction, d'autres non et nous devons en tenir compte pour nous améliorer et inciter davantage de clubs à s'y inscrire.

Les nouveaux labels sont apparus avec un prérequis obligatoire et quatre thèmes : le Ping Citoyen, le Ping Performance, le Ping Avenir et le Ping Responsable avec trois niveaux d'exigence pour chaque label. La gouvernance actuelle a souhaité une simplification dans la procédure mais tout en reprenant finalement tous les items qui existaient par le passé.

Il s'agira pour les prochaines mesures de réfléchir aux aides que la Fédération, les Ligues et les Comités pourront apporter pour accompagner les clubs dans un souci de mutualisation et d'efficacité.

Dans le cadre du sport santé, nous poursuivons la mise en place des formations en collaboration avec la Fédération.

Nous constatons une augmentation du nombre de personnes formées dans l'ensemble :

- 61 Initiateurs de clubs contre 23 en 2023
- 18 AF contre 10 en 2023
- 3 EF contre 5 EF en 2023
- 4 DE contre 4 en 2023
- 4 BP contre 1 en 2023

Nous venons d'achever la première année avec le nouveau Plan Performance Régional pour lequel il s'agira d'analyser les retombées. Il faut admettre qu'actuellement, nos résultats ne sont pas bons et des réflexions sont en cours pour revoir notre approche vers la performance. Il s'agit peut-être d'équilibrer les possibilités de formation des meilleurs jeunes sur l'ensemble du territoire mais pour cela il faut que les clubs soient suffisamment structurés pour atteindre les objectifs.

Je conclurai par les jeux olympiques et paralympiques qui clôtureront la saison et qui nous ont offert une fenêtre médiatique qui va nous faire énormément de bien.

Les jeux ont été une réussite pour notre pays et je retiendrai pour ma part les leçons de vies et d'humilité qui nous ont été jetées en pleine figure par le sport paralympique et qui nous ont apporté beaucoup d'émotion.

Comme vous le savez, les années olympiques sont des années électives à tous les niveaux.

Pour le Comité, je félicite la nouvelle équipe pour la confiance que vous lui avez accordée et je souhaite bonne chance à son Président pour poursuivre le développement du tennis de table sur son territoire.

Pour ce qui est de la Ligue, la liste des candidats vient de vous être communiquée et peu de changements sont intervenus. Bien qu'achevant mon troisième mandat, j'ai été sollicité pour poursuivre dans ma fonction sachant que plusieurs d'entre-nous ont souhaité qu'un nouveau projet plus ambitieux soit proposé afin de répondre à de nouvelles exigences de la part des nouveaux publics et des nouveaux licenciés.

Pour ce qui est de notre Fédération, plusieurs dirigeants ignoraient qu'une nouvelle loi sur le sport avait été promulguée en 2022 avec des modifications importantes dans les systèmes électoraux.

Désormais les clubs seront sollicités pour voter aux élections fédérales à raison de 50%.

Des collèges ont également été instaurés pour les techniciens, arbitres, sportifs de haut-niveau qui voterons eux-mêmes leurs propres représentants s'ils se sont inscrits sur les listes électorales.

Pour l'instant, il n'y a qu'un candidat affiché (c'est par liste) qui s'est manifesté publiquement et la campagne fédérale est prévue démarrer officiellement début octobre. Tous les renseignements figureront sur le site fédéral pour vous aider à vous déterminer. En ce qui concerne la Ligue, nous attendons les projets des listes candidates pour nous déterminer. Nous restons à votre disposition pour vous apporter notre éclairage sur les dossiers fédéraux que les clubs ne connaissent pas forcément.

J'en profite pour remercier tous les partenaires institutionnels (Conseil Départemental, C.D.O.S., Mairie....) qui nous soutiennent régulièrement et qui notre discipline.

Je vous remercie de tout cœur de tout le temps souvent important que vous consacrez au tennis de table au service des jeunes et des moins jeunes et je vous invite tous à venir à l'Assemblée Générale de la Ligue de Bretagne qui est prévue cette année se dérouler à Loperhet le samedi 28 septembre.

Bonne saison 2024/2025 à tous et à toutes et sachons tous ensemble accueillir les nouveaux licenciés.

Je vous remercie de votre attention.

Renan THEPAUT

- **MEDAILLE DE BRONZE**

Mickaël DENIEL
Dorothée DUHART
Yolaine FOURRE
Jean-Louis IRVOAS
Jean-Marie MORVAN

TT Le Folgoët/Lesneven
PC Plabennec
PPC Kerhuon
CTT Taulé
AL Plonéour-Lanvern

- **MEDAILLE D'ARGENT**

Valérie DIVERREZ
Jean-Michel MORVAN
Isabelle POULIN
Julien TANGUY

TT Pont de Buis
Saint-Divy Sport TT
TT Loperhet
Tourc'h/Elliant TT

- **MEDAILLE D'OR**

Philippe DOLOU
Marie-Pierre JEAN-JACQUES

TT Plonannalec-Lesconil
Quimper Cornouaille TT

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt l'Assemblée Générale à 11 h 00.

La réunion générale de rentrée débute à 11 h 00 avec la présentation des groupes du championnat par équipes seniors pour la nouvelle saison.

Le Président du Comité,
Stefano De Blasio



Le Secrétaire de séance,
Hélène Huon

